



# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ÉTABLISSEMENT

La démarche responsabilité sociétale du Cerema matérialise la contribution opérationnelle de la prise en compte des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans ses activités et dans ses interactions avec ses parties prenantes.

Au Cerema, la démarche responsabilité sociétale concerne tout le personnel avec un engagement collectif et individuel, qui favorise les initiatives et valorise les bonnes pratiques. C'est une démarche cohérente avec nos missions et les sujets traités notamment la transition écologique.

La réussite de la démarche repose sur une mobilisation de tous. Elle s'appuie également sur un dispositif d'écoute de ses parties prenantes.

La communauté «responsabilité sociétale» du «bureau numérique» publie des actualités régulières autour de la démarche responsabilité sociétale au Cerema et partage également des résultats et retours d'expériences dans l'objectif de favoriser l'évolution des comportements..

La démarche est pilotée par le processus «stratégie pilotage» du système de management de la qualité «Coesion». Cette intégration garantit sa pérennité, sa réactivité vis-à-vis des évolutions du contexte et son évaluation.

Le lancement de la démarche a été formalisé par la signature d'une charte de développement durable entre le commissaire général au développement durable et notre directeur général le 10 octobre 2019.

Le projet stratégique 2021-2023 «réussir ensemble» intègre l'enjeu de mettre en œuvre de manière opérationnelle une démarche de responsabilité sociétale d'établissement et s'attache en particulier à développer l'adhésion de tous les agents à la démarche. Les engagements suivants guident notre action en direction du développement durable..

## 1 — CONSTRUIRE AVEC LES AGENTS UNE VISION PARTAGÉE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET DES ACTIONS POUR SON AMÉLIORATION

La qualité de vie au travail (QVT) comprend l'ensemble des actions permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles les agents exercent leur travail. Elle comprend des actions pour :

- la prévention des risques psychosociaux,
- le management et les relations de travail,
- l'organisation et les conditions matérielles du travail,
- la reconnaissance des agents,
- la formation professionnelle,
- l'équilibre vie professionnelle / vie privée,
- l'égalité professionnelle.



## 2 — DÉVELOPPER LA STRATÉGIE CLIMAT SUR LE TERRITOIRE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Le Cerema, fort de son large panel de compétences au service de l'aménagement des territoires, se doit d'inscrire l'ensemble de ses activités dans une logique d'intégration de la dimension « climatique » et le respect de la trajectoire carbone pour :

- accompagner les territoires,
- garantir que notre offre est compatible avec les engagements climatiques,
- être exemplaire, en réduisant notre empreinte carbone.

Le Cerema se dote d'une feuille de route «climat» sur ses 6 domaines d'activités pour décliner les politiques nationales prioritaires en la matière et accompagner les territoires en termes de transition.

Le Cerema est un établissement public écoresponsable et s'inscrit dans une démarche volontaire de transition écologique et solidaire avec 20 mesures pour :

- mieux se déplacer,
- mieux gérer les ressources,
- mieux se chauffer.

## 3 — S'ENGAGER COLLECTIVEMENT POUR FAIRE DU CEREMA UN ÉTABLISSEMENT ÉCORESPONSABLE EXEMPLAIRE

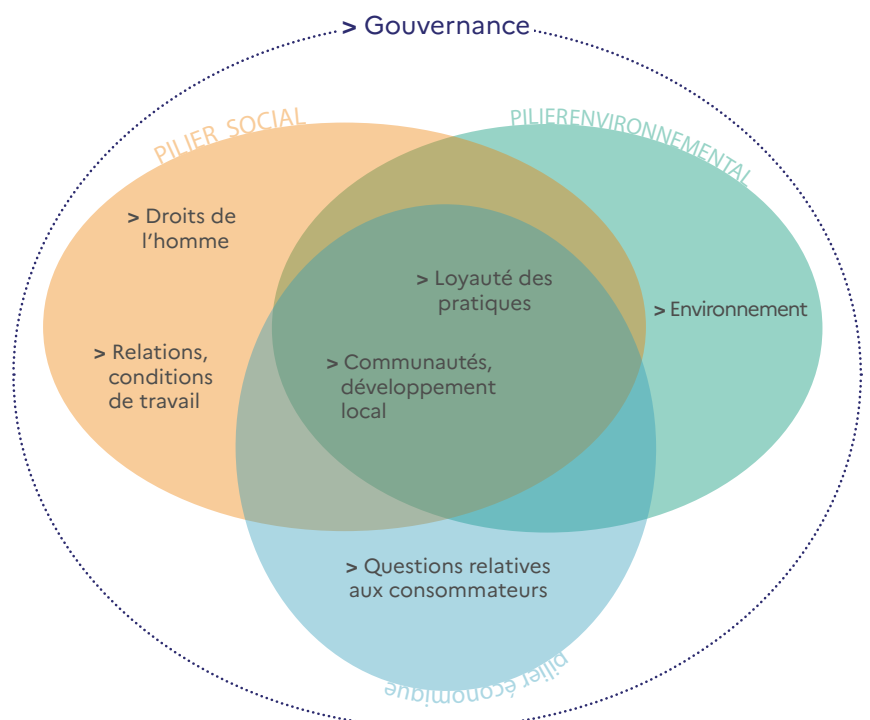
La démarche se concrétise par des modifications de comportements collectifs et individuels.

Ces évolutions sont permises par des actions collectives nationales et locales conduites vis-à-vis des enjeux prioritaires et suivant les évolutions du contexte et des attentes des parties prenantes, au regard des lignes directrices de la responsabilité sociétale de l'établissement.

Le projet stratégique 2021-2023 explicite l'implication du Cerema en faveur des objectifs développement durable de l'Agenda 2030.

En 2022, le Cerema a présenté son premier bilan d'émissions de gaz à effet de serre. Il met en œuvre le plan de transition qui en découle.

Pour s'approprier les causes et conséquences du changement climatique, tous les agents du Cerema sont invités à réaliser une fresque du climat avec des animateurs formés du Cerema.



Les 7 principes de la responsabilité sociétale selon le référentiel ISO 26000